

Sylvie BOMPARD

De: luc kerverdo <luc.kerverdo@wanadoo.fr>
Envoyé: jeudi 26 octobre 2023 16:01
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur :

Monsieur,

Je suis opposé aux projets d'aménagements prévus et ceci pour deux raisons principales :

- construire/artificieliser des surfaces dans une zone naturelle fragile est en soit un non sens : on ne protège pas un espace naturel en construisant un bâtiment dessus
- un des buts qui est d'accroître la fréquentation du site et ce sur une plus longue période de l'année va évidemment à l'encontre de la préservation de cet espace naturel

Cordialement,

Luc Kerverdo

Sylvie BOMPARD

De: Catherine LEGAULT <villa.augustine@gmail.com>
Envoyé: jeudi 26 octobre 2023 15:10
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Observations sur le projet d'aménagement

Bonjour,

Si je peux souhaiter une chose pour le magnifique site du Salagou c'est qu'il soit respecté, avec les possibilités d'accès actuelles - non payantes - (l'accès à la nature ne se monnaie pas !) et les offres de loisirs diversifiés actuelles telles que pratiquées: balades à pied ou à vélo, farniente, baignades, pêche, activités nautiques.

Il est vraiment important que les familles puissent continuer à accéder sans contraintes à ce site.

La seule chose qui me semble importante est que la réglementation en matière de possibilité de PK reste opérationnelle pour ne pas avoir de pk sauvage aux abords du lac, elle est déjà efficace, les parkings pourraient peut-être être simplement empierrés pour que la circulation et le stationnement y soient plus faciles tout en gardant un sol drainant.

Côté Clermont: une Maison Grand Site Salagou, pourquoi pas. Elle pourrait être ouverte à tous, notamment pour des expositions quelles qu'elles soient, mais sans infrastructure supplémentaire autour.

Côté Vailhès, j'ose espérer que le site ne sera pas impacté par des infrastructures qui dénatureraient le lieu.

CONCLUSION : pas de bitume, pas de pk payants, pas d'obligation de se baigner ou de pêcher ici et pas là.... Laissez cette nature en paix, et laissez-nous y vivre sans autres contraintes que celles de la respecter.

Merci de prendre note de ces observations.

Cordialement,
Catherine LEGAULT, clermontaise d'adoption.

Sylvie BOMPARD

De: Dominique Bertrand <domibertrand56@gmail.com>
Envoyé: jeudi 26 octobre 2023 10:13
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Salagou

Bonjour,

Concernant ce dossier, je pense qu'aménagement avec sentiers piétonniers qui permettront de contrôler les zones autorisées au public, jeux pour enfants, sanitaires, stationnement sont indispensables pour le respect du site. Et cela que ce soit sur l'un ou l'autre site en question.

Par contre, aucune bétonnisation ne doit avoir lieu sur ces 2 sites, aucune maison de site du Salagou, aucun restaurant, aucune attractivité supplémentaire qui perturberaient l'équilibre écologique de ce lieu très fragilisé par la sécheresse et le réchauffement climatique.

Vous en souhaitant bonne réception

Dominique Bertrand-Charleux

De: claire Vallantin <cvallantin@yahoo.fr>
Envoyé: mercredi 25 octobre 2023 22:32
À: Amenagement Site Salagou
Cc: Xavier De Oliveira
Objet: Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil et la construction d'une Maison du Grand Site du Salagou

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet, je souhaite porter à votre connaissance les questions suivantes :

- **Concernant les parkings**, est-il prévu que le stationnement devienne payant dans le nouveau parking aménagé, comme cela est le cas dans les maisons du grand site de Mourèze ou du Pont du Diable ? Si oui, quelle gamme de tarif est envisagée ? Qu'est-il prévu pour les usagers locaux ? Les accès aux parkings en dehors de la zone de projet seront ils modifiés ?
- **Pendant les travaux, les accès au lac** seront-ils maintenus sur la zone du projet ou bien totalement fermés pendant 14mois ? Est-il prévu une interruption des travaux pendant la période estivale ou bien des aménagements particuliers pour maintenir des accès à la plage et aux parkings coté Clermont pendant l'été ?
- **Concernant les économies sur la consommation d'eau potable**, est-il envisagé des mesures pour la réutilisation des eaux pluviales sur le nouveau bâtiment ?
- **Concernant la gestion des eaux pluviales sur les aménagements projetés**, il est précisé la mise en place de noues pour favoriser l'infiltration comme actuellement. Compte tenu de la violence des épisodes climatiques pouvant intervenir sur le secteur, des bassins d'infiltration sont-ils prévus pour les 0.5ha de surfaces imperméabilisées indiquées dans l'étude d'impact (p238) ? La pluie centennale peut elle être gérée par des noues d'infiltration ?
- **Concernant le traitement des eaux usées du nouveau bâtiment**, celui-ci sera-t-il réalisé par des dispositifs autonomes (p230) ou par la station d'épuration de Clermont (p252) ? D'autres sanitaires sont-ils envisagés sur le site ou bien seront-ils limités aux sanitaires du nouveau bâtiment ?
- **Concernant les mobilités douces**, quel est le planning de réalisation de la voie verte depuis Clermont qui s'interrompt aujourd'hui au niveau du hameau des Bories ? Le tracé de cette voie verte est-il connu ? Des parkings à vélo sont-ils envisagés aux abords du nouveau bâtiment ?
- **Concernant les transports en commun**, des transports en commun complémentaires à l'offre existante sont-ils prévus ? Quelle en serait la fréquence, la desserte, les tarifs ?
- **Concernant les installations de loisirs** : l'aire de jeux pour enfants : sera elle partiellement ombragée ? Des tables de pique nique seront elles installées ? Les terrains de pétanque démolis seront ils remplacés ? Est il également prévu des installations de jeux collectif (terrain mixte foot/basket/volley) ?

Par ailleurs, je félicite les équipes qui ont travaillé sur ce dossier pour sa qualité et notamment les propositions d'insertion paysagère qui semblent vraiment intéressantes et montrent une belle intégration des nouveaux aménagements dans le beau site du lac.

En vous remerciant d'avance des réponses à ces questions, je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire en mes sincères salutations.

Claire Vallantin

Sylvie BOMPARD

De: Marie-Hélène <mariec29@gmail.com>
Envoyé: mercredi 25 octobre 2023 13:05
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Enquête publique permis d'aménager aménagements paysagers du pôle d'accueil et la construction d'une maison du grand site du Salagou

Bonjour,

Je tiens à donner mon avis sur ce projet d'aménagement qui outre le côté financier induira beaucoup de restrictions.

Pourquoi bétonner des accès, des parking ?

Chacun sait à l'heure actuelle qu'il est important de conserver la **Nature sauvage**.
La qualité de l'eau de l'air et la biodiversité en dépendent.

Alors je vous en prie, oubliez ce projet la nature ne s'en portera que mieux.

Cordialement.
M-H Carrillo

Sylvie BOMPARD

De: Isabelle SILHOL <i.silhol@mairie-peret.fr>
Envoyé: mercredi 25 octobre 2023 12:08
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Enquête publique PA Maison du Grand Site

Bonjour,

Je suis très favorable quant à la délivrance du permis d'aménager N° 03407923C0001 relatif aux aménagements paysagers du pôle d'accueil et à la construction d'une Maison du grand Site du Salagou. Nous avons un territoire attractif et le Grand site Salagou en fait partie. Il faut le valoriser et au vu du grand nombre de visiteurs, il faut qu'il y ait les services adéquats pour les accueillir sans dénaturer ce lieu. Ce qui est le cas dans ce projet.

Bien cordialement

Isabelle SILHOL
Maire de Péret
Vice-Présidente à la Communauté des Communes du Clermontois

Mail : i.silhol@mairie-peret.fr
Tél : 04 67 96 09 41

DÉPARTEMENT de l'HERAULT



MAIRIE de PERET
34800

Sylvie BOMPARD

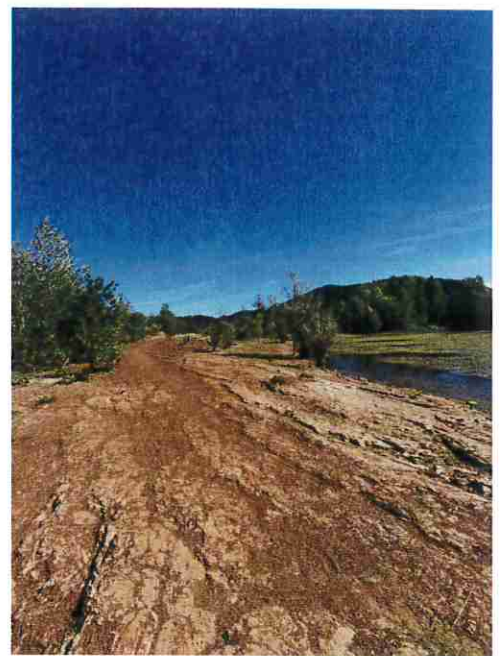
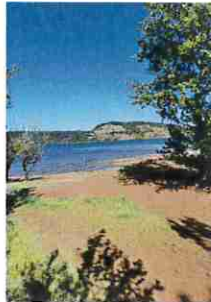
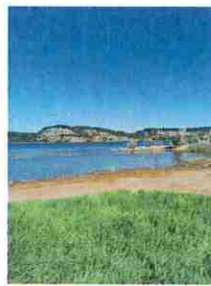
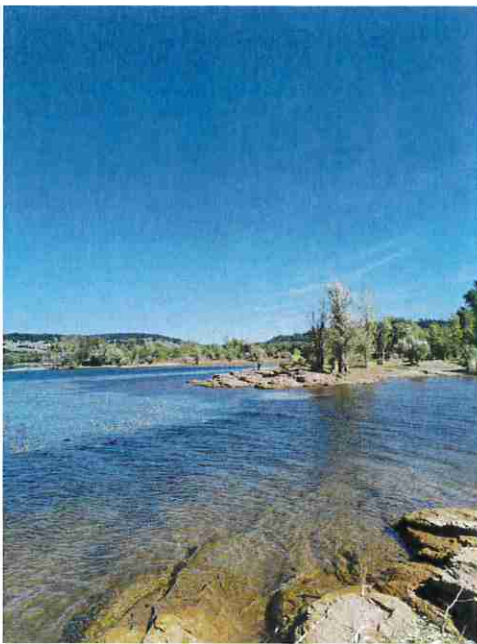
De: leydier.c@mailo.com
Envoyé: mercredi 25 octobre 2023 12:01
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Christophe Leydier, aménagement du Salagou
Pièces jointes: platelage6.pdf

Bonjour, ma femme vous a rencontré à la mairie pour vous parler d'un projet qui me tient à coeur et qui amènerait une valeur ajoutée indéniable au lieu.

En effet, je suis un fauteuil roulant et comme toutes les personnes dans mon cas, je n'ai pas accès à ce site magnifique.

Profiter de l'aménagement des abords du lac me semble être le moment idéal pour lancer ce projet. Pour vous aider pour mieux comprendre ma demande, je vous joins un document.

Je vous remercie de prendre ma requête en considération.



Je m'appelle Christophe Leydier, j'ai eu une carrière dans la photo professionnelle (portrait, mode) et dans le cinéma (photo de plateau, repérages, régie). J'habite à Salasc depuis fin 2019, j'ai choisi d'habiter là avec ma femme pour le calme et la beauté de ce lieu dans une maison en bois, très peu énergivore. Je vis à mi-chemin entre le lac du Salagou et le cirque de Mourèze, Mais depuis 5 ans, je suis en fauteuil roulant et je ne peux accéder à aucun des ces deux sites remarquables. C'est une situation très frustrante qui s'ajoute aux contraintes rencontrées au quotidien: habillement, autonomie, mobilité...

Face à cette difficulté, l'idée de construire un platelage en bois comme sur d'autres sites dans le département (l'étang de Thau, le bois des Aresquiers, l'étang du Méjean, ou plus loin l'étang de Bages à Gruissan lui aussi classé Natura 2000) m'est apparue comme une évidence.

Cette construction, respectueuse du site et esthétique, permettrait à des pmr de pouvoir approcher un cadre remarquable, de retrouver des sensations au plus près de la nature, d'être proche de l'eau et des ruffes sinon inaccessibles, de partager une belle expérience avec ses proches, de respirer au grand air et prendre le soleil (choses rares dans la vie quotidienne). Cette construction jouerait un rôle de lien social, de lieu de rencontre et d'expériences nouvelles et aurait des répercussions nationales et internationales. Comme près de beaucoup de lacs en France, une partie du ponton pourrait être dédiée à l'handipêche et devenir un lieu attractif et attrayant.

Cet aménagement, permettrait une circulation douce à des personnes à mobilité réduite, à des promeneurs, à des familles avec enfants et avec poussettes. De plus, il donnerait un but de sortie et une valeur ajoutée au lieu. Il permettrait aussi de diversifier les possibilités de promenades pour les PMR et serait grandement apprécié par celles-ci.

Profiter de l'aménagement du site et de la création de nouveaux parkings me semble la période idéale pour ce projet, certes ambitieux, mais tout à fait réalisable.

Je suis conscient de la difficulté de cette réalisation car dépendante de beaucoup de facteurs (budget, autorisations, etc...). Je souhaite m'investir en proposant mes compétences en travaillant en collaboration avec vos services pour être un des porteurs du projet.

Convaincu de la pertinence de mon idée, je souhaiterais pouvoir la défendre devant vous afin de vous convaincre de sa nécessité. Je reste à votre disposition pour toute argumentation complémentaire.



Sylvie BOMPARD

De: MairieValmascle <mairie-valmascle@orange.fr>
Envoyé: mercredi 25 octobre 2023 11:06
À: Amenagement Site Salagou
Objet: Maison du grand site

Bonjour,

Messieurs les Maires des communes de Valmascle et Octon émettent un avis favorable concernant le projet de la maison du grand site Salagou.

Cordialement,